



COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 20 mai 2014, à 19 h, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

Présences : Silvia Barkany, école internationale du Mont-Bleu, Stéphane Goudreault, école Jean-de-Brébeuf, Valérie Gagnon, école du Village, Katie Latulippe, école du Lac-des-Fées (substitut), Daniel St-Denis, école du Grand-Boisé, Véronique Demers, école Saint-Paul, Éric Mc Mullen, école des Trois-Portages, Renée-Anne Ouellet, école Saint-Jean-Bosco, Dominique Bélanger, école du Dôme (arrivée à 19 h 10), Catherine Gagnon, école Saint-Rédempteur (arrivée à 19 h 22), François Gaudreau, école au Cœur-des-Collines (substitut), Maxime Messier, école du Marais (arrivé à 19 h 23), Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs Nathalie Villeneuve, école des Deux-Ruisseaux, Martin Tessier, école des Tournesols, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière, Josée Blackburn, école secondaire Grande-Rivière (substitut) (arrivée à 19 h 15), Louise Charette, Comité EHDA, Pierre Ménard, secrétaire général, Marcel Lalonde, directeur général adjoint, Jean-Claude Bouchard, directeur général, Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence d'Antoine Gomis, école du Plateau,

Absences : Patrice Collin, école Euclide-Lanthier, Marie-Claude Labelle, école du Village, René Laprise, école Côte-du-Nord, Martin Montreuil, école des Rapides-Deschênes, Sandra LeCourtois, école du Lac-des-Fées, Nathalie Rodrigue, école du Vieux-Verger, Marie-Andrée Labelle, école au Cœur-des-Collines, Hanane Ellaiti, école secondaire de l'Île (substitut),

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, le président, monsieur Antoine Gomis, déclare la réunion ouverte à 19 h 03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président, Antoine Gomis, propose aux membres, en cas de manque de temps pour passer en revue tous les points fixés à l'ordre du jour, de demander aux membres représentants aux divers comités de transmettre leur résumé à tous les membres. Ceux-ci décideront en temps voulu l'approche à adopter.

Résolution 13-14-1203

Madame Silvia Barkany, appuyée par monsieur André Maurice, propose l'adoption de l'ordre du jour avec un ajout au point 15 dans autres sujets (urgences), le point 15.1 : Pétition en cours

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 AVRIL 2014

Résolution 13-14-1204

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Éric McMullen, propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 15 AVRIL 2014

Aucun.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Antoine Gomis, président, informe les membres que lors de l'établissement du calendrier des diverses rencontres du comité de parents, la réunion du mois de juin a été omise. Il indique qu'il serait préférable d'en prévoir une, ne fût-ce que de l'annuler, si nécessaire. Les membres demandent si des points importants devraient être examinés en juin. Il semblerait que non.

Les membres reviennent sur la date de rencontre et la procédure à suivre pour la nomination des (4) commissaires-parents, en vertu de la modification de la Loi sur l'instruction publique, et la nomination des membres du comité EHDAA par le comité de parents. Le comité de parents et le comité EHDAA tiendront leur réunion la même soirée, en octobre prochain.

Le président fait part aux membres qu'il a demandé à monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, une augmentation au budget du comité de parents de 500 \$ à 1000 \$. Le nombre de parents qui siègent sur le comité augmente en vertu de l'ouverture des nouvelles écoles. De ce fait, le budget lui diminue per capita. Actuellement, la direction générale ne peut pas acquiescer à la demande, puisque la commission scolaire ne connaît pas encore les règles budgétaires à appliquer. Monsieur Rémi Lupien fera une étude comparative des budgets des conseils d'établissement de la région.

Une décision sera prise sous peu.

6. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET SON SUBSTITUT – RETOUR DE CONSULTATION

Monsieur Pierre Ménard, secrétaire général, explique la raison du prolongement du contrat du protecteur de l'élève, monsieur Raynald Labelle et de son substitut, madame Myriam Beuparlant, jusqu'au 30 juin 2015. Il fait un résumé du mandat et du rôle du protecteur de l'élève et les différentes étapes mises en place en cas de plainte.

Résolution 13-14-1205

Madame Silvia Barkany, appuyée par madame Catherine Gagnon, propose que le comité de parents recommande au Conseil le prolongement du mandat du protecteur de l'élève et de son substitut, jusqu'au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président remercie monsieur Pierre Ménard pour sa présentation.

7. CADRE BUDGÉTAIRE 2014-2015 – RETOUR DE CONSULTATION

Monsieur Stéphane Gaudreault, parent de l'école Jean-de-Brébeuf, a soumis une résolution, suite au retour de consultation effectuée auprès du conseil d'établissement de son école, sur le cadre budgétaire 2014-2015.

Il explique que l'allocation des services de garde est basée sur le nombre d'enfants inscrits, ce qui peut avoir pour effet de mettre les services de garde des milieux défavorisés en péril, pour des raisons déficitaires.

Les membres discutent de la résolution proposée en fonction des explications données par le directeur général sur le fonctionnement des budgets des services de garde et des écoles. Une modification est apportée à la recommandation.

Résolution 13-14-1206

- Considérant que l'allocation des budgets des services de garde de la CSPO est principalement basée sur le nombre d'enfants inscrits;
- Considérant que les services de garde ont des besoins particuliers en fonction de leur clientèle;
- Considérant que l'allocation des budgets des écoles tient compte des caractéristiques socio-économiques de leur territoire respectif.

Monsieur Stéphane Gaudreault, appuyé par madame Catherine Gagnon, propose que le Comité de parents, dans ce contexte et par souci d'équité,

recommande que l'allocation des budgets des services de garde prennent en considération les caractéristiques socio-économiques de leur territoire respectif et d'autres facteurs pertinents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PLAN RDI 2014-2015 – RETOUR DE CONSULTATION
9. ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015 RETOUR DE CONSULTATION

Le directeur général rappelle les modifications apportées au plan RDI et aux actes d'établissement 2014 – 2015 à savoir : le nom de l'école du Village qui devient l'école internationale du Village et la nouvelle 032 qui portera le nom de l'école de l'Amérique française. Les membres s'étonnent que le nom de la nouvelle école soit déjà arrêté, alors que traditionnellement les nouvelles écoles choisissent leur nom . Le directeur général explique aux membres que normalement le choix du nom d'une école appartient au Conseil, que le nom choisi pour cette école a été également soumis à la directrice de cette école et que de plus l'école porte le nom de la rue sur laquelle elle se trouve.

Une discussion s'ensuit. Les membres désirent que la procédure (tradition) mise en place auparavant soit respectée, à cette fin, une recommandation est proposée.

Résolution 13-14-1206

Monsieur Martin Tessier, appuyé par monsieur Éric McMullen, propose que le nom de l'école 032 reste école 032 dans les deux documents mentionnés ci-dessus, jusqu'à ce que le Conseil d'établissement de l'école puisse décider du nouveau nom et le soumettre au Conseil des commissaires.

Pour : 11
Contre : 1
Abstention : 6

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS – DOCUMENT DE RÉFLEXION

Lors de la rencontre précédente, les membres avaient reçu un document leur permettant de vérifier les listes des effets scolaires demandés dans leur école. Les membres désirent savoir quel coût une famille doit assumer pour que son enfant puisse aller à l'école.

Monsieur Marcel Lalonde, directeur général adjoint, explique les différents points du document et attire l'attention des membres sur ce point : les effets scolaires ne sont pas évalués dans ce document, car les parents doivent estimer ce qu'ils désirent garder, réutiliser ou acheter en fonction de leurs ressources. Il y a des éléments, lors de la rentrée scolaire, que les parents

peuvent pas contrôler, d'autres qu'ils ne peuvent, puisqu'ils sont déterminés.

11. LETTRE DESTINÉE AUX DÉPUTÉS

Le président, monsieur Antoine Gomis, remet aux membres la lettre destinée aux nouveaux députés. Après examen, du contenu de celle-ci, puisqu'il s'agit d'une lettre d'appui à la Fédération des comités de parents, les membres demandent d'envoyer la même lettre que celle qui a été envoyée aux différentes instances.

12. BUDGET

Le trésorier, monsieur Daniel St-Denis, demande aux membres qui n'ont pas encore transmis les frais de garde et les frais de transport, de le faire dans les plus brefs délais. Il précise qu'un montant avait été prévu pour que quatre personnes puissent assister au Congrès, seulement trois ont manifesté le désir d'y participer. Donc, il reste une somme d'argent disponible.

Le directeur général informe les membres que la commission scolaire prendra à sa charge les frais du repas de Noël, de l'ordre de 350 \$

13. CONGRÈS DE LA FCPQ

Le président demande au comité de parents, si les frais de transport de madame Louise Charrette, pour aller au Congrès, peuvent être assumés par le comité. On attire l'attention des membres sur le fait que le comité de parents ne peut reporter les sommes inutilisées pour l'an prochain. Un débat s'en suit sur la question d'envoyer un autre membre au Congrès et sur le paiement des frais de transport de madame Charette.

Monsieur André Maurice demande le vote sur la question du paiement des frais de madame Louise Charrette.

Résolution 13-14-1207

Monsieur André Maurice propose que le comité de parents assume les frais de transport de madame Louise Charette pour un montant de 75 \$.

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT DES COMITÉS

Étant donné le manque de temps et tel que mentionné au début de la rencontre, les différents points ci-dessous feront l'objet d'un résumé effectué par le représentant du comité de parents, qui achemineront leur rapport par courriel.

14.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

14.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

14.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

14.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

14.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDA

14.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

14.7 TRÉSORIER

14.8 COMMISSAIRES-PARENTS

Monsieur André Maurice fait part des points qui ont été examinés au Conseil des commissaires.

- adoption des travaux d'amélioration et de transformation des bâtiments
- soumission de plusieurs projets (École Secondaire de l'Île - remplacement des fenêtres et parement mural, École internationale du Mont-Bleu - réfection de toiture, École des Rapides-Deschenes Immeuble Notre-Dame - Remplacement des fenêtres.
- approbation acquisition du terrain-école 033.

14.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS

14.10 FONDATION DE LA CSPO

15. AUTRES SUJETS (URGENCES)

15.1 Pétition en cours

Monsieur Martin Tessier informe le comité de parents que les parents de l'école des Tournesols feront parvenir une pétition concernant le surplus d'élèves à cette école et la révision de la

politique de relocation des élèves.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Catherine Gagnon, appuyée par Monsieur André Maurice, propose la levée de la rencontre à 20 h 35.

Le Président,
Antoine Gomis